Le mot du maire

Les nouveaux rythmes scolaires vont être mis en place à la rentrée de septembre 2014. Nous avons, tout au long du processus de réflexion, privilégié, et ce depuis le printemps 2013, la concertation et l'information.

Concertation avec les élus et les enseignants de la Communauté de Communes de la Haute Savoureuse afin de déterminer la demi-journée supplémentaire, le mercredi, concertation et information avec les parents d'élèves grâce aux réunions, aux questionnaires de juin 2013, aux débats en conseils d'écoles, concertation avec les directeurs et directrices d'écoles.

Le lundi et le jeudi, les enfants auront cours de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 16h30. Le mardi et le vendredi, de 8h30 à 11h30 et de 13h30 à 15h00. Le mercredi, de 8h30 à 11h30 ; soit 24 heures de classe. Des activités pédagogiques complémentaires sont organisées par les enseignants et les directeurs.

Le mardi et le vendredi, pour les écoles élémentaires, de 15h00 à 16h30, la commune organise des activités périscolaires encadrées par des animateurs. Ces temps périscolaires sont des moments de découverte d'activités culturelles, sportives et ludiques. Ces activités périscolaires sont facultatives et les familles peuvent choisir de faire rentrer chez eux leurs enfants à 15h00 le mardi et le vendredi. Les enfants de l'école maternelle seront durant ces moments sous la responsabilité des ATSEM : fin de sieste, activités ludiques. Leurs parents pourront venir les chercher entre 15h00 et 16h30.

Les enfants inscrits aux activités en changeront à chaque période de vacances : Toussaint – Noël – Hiver – Printemps. Les enfants inscrits le sont pour toute l'année et pour toutes les activités. Les animateurs travailleront pendant 7 semaines seulement avec le même groupe composé en respectant les tranches d'âge.

Plusieurs grands principes ont guidé les choix de la commission municipale qui a travaillé sur les rythmes scolaires : une séquence d'1 heure 30 permet une durée d'activité optimale ainsi qu'un temps de préparation et de retour au calme ou de rangement. L'inscription à l'année, donc à toutes les activités, permet à chaque enfant de découvrir, d'essayer, d'élargir son champ sportif, culturel, ludique. Cette inscription à l'année permet aussi de fidéliser l'encadrement et de signer avec les animateurs des contrats de la durée de l'année scolaire.

Cette nouvelle organisation a un coût financier pour la commune : salaires des animateurs, achat de matériel, mais aussi en personnel : gestion des groupes d'enfants, listes, fiches individuelles, et les employés administratifs seront mis à contribution tout comme les élus.

La commission et la municipalité ont cependant fait le choix, par souci d'égalité, pour qu'un tarif d'inscription ne soit pas un obstacle à la participation d'un enfant, de décider la gratuité de ces activités.

Choix financier difficile, certes, mais véritable orientation politique où l'importance de la construction harmonieuse de tous les enfants prend tout son sens.

L'école restera au centre de nos préoccupations premières et un grand chantier de réflexion associant parents, enseignants, directeurs, élus et instances académiques doit être mis en œuvre.

Des questions se posent maintenant : deux écoles élémentaires à quatre classes chacune fonctionnent dans notre petite ville ; les deux écoles sont toujours à la merci de la suppression d'une classe ; les deux écoles ont des classes à niveau double ; les deux écoles engendrent des coûts de fonctionnement qui pourraient être largement diminués si Giromagny n'entretenait qu'un établissement élémentaire, et ce gain pourrait être réinvesti dans l'amélioration de l'accueil des élèves.

Une réflexion à mener dans les mois à venir en gardant pour objectif un meilleur accueil des élèves à l'école.

Jacques COLIN

Une riche saison



Après trois ans d'existence, le Giromagny Volley Ball peut être fier de son parcours : les benjamines sont actuellement 2ème au classement régional derrière les Belfortaines de l'ASMB et les minimes/cadettes occupent la 4ème place. Les entraînements, sous la houlette de Stéphane LEJEUNE, diplômé d'Etat, ont permis aux jeunes volleyeuses de progresser régulièrement au cours de la saison, en acquérant des bases techniques solides indispensables à la maîtrise de ce sport.

Cette année, la saison a été riche : de nombreux stages de perfectionnement ont eu lieu à Belfort et Besançon et plusieurs joueuses ont participé, en sélection de Franche Comté, à des tournois nationaux voire internationaux. Parmi les dernières nouveautés, une page Facebook et un site internet viennent d'être créés : ce dernier est consultable à l'adresse http://girovolleyball.clubeo.com/. Vous y retrouverez toutes les actualités du club, le calendrier des rencontres, les résultats, les photos, des interview des joueuses ...

Ghislaine PRENEZ

CONSEIL MUNICIPAL DU 16 MAI

Dix huit conseillers sont présents et trois sont représentés pour cette deuxième séance du nouveau Conseil Municipal convoquée par le maire, Jacques COLIN.

Après l'approbation du compte rendu de la séance précédente et avant de passer à l'ordre du jour, le Conseil procède au tirage au sort des citoyens pouvant être appelés à siéger comme jurés de la Cour d'Assises : huit personnes sont ainsi désignées pour Giromagny : Pascal François LEHMANN, Chantal Jeanne Marie HOMANN, Andrée Madeleine Suzanne BREDMESTRE, Thérèse Germaine PROTHE épouse BORGES, Sylvain Albert Jean-Baptiste TOURTET, Cyrille Jean Joseph COULON, Claude Marie GYURAN, Marie-José Martine DEBROS, Angélique Italina Adèle Lucie GALOVIC.

Le Conseil procède ensuite au renouvellement de deux instances. - En premier lieu le comité de pilotage du Plan Communal de Sauvegarde qui a pour but de recenser tous les risques (particuliers et généraux) qu'une commune peut encourir et les moyens qu'elle doit mettre en place pour y remédier. Outre le maire membre de droit le Conseil désigne à l'unanimité : Emmanuelle ALLEMANN, Lionel FAIVRE, Barbara NATTER, Alphonse MBOUKOU et Gérard JEANBLANC. – En second lieu la Commission Communale des impôts directs dont les membres, au nombre de 8, sont désignés par le Directeur des Services Fiscaux, sur une liste de contribuables dressée par le Conseil Municipal. Le Conseil à l'unanimité approuve la liste de 16 titulaires et 16 suppléants potentiels proposée par le Maire.

A la demande de Territoire Habitat, le Conseil accorde à l'unanimité une garantie de la commune à hauteur de 50 % pour un emprunt de 560 000 € qui sera contracté auprès de la Caisse des Dépôts et Consignations en vue de financer un programme de réhabilitation de 24 logements situés 20-22 et 23 quartier des Vosges.

Sur proposition du maire, le Conseil décide à l'unanimité d'accepter le concours du receveur municipal pour assurer des prestations de conseil et de lui accorder à ce titre l'indemnité légale prévue au taux maximum, pour toute la durée du mandat du Conseil Municipal.

Sur la base du travail effectué par la commission "vie as-

sociative", le Conseil à l'unanimité (2 membres ayant des responsabilités au sein d'association ne prenant pas part au vote) décide de l'attribution des subventions suivantes :

Amicale de Gymnastique, 1 500 € ; Association Boulistes, 550 € ; Société de pêche, 800 € ; Société de tir, 350 € ; USG athlétisme, 200 € ; USG Tennis, 1 100 € ; USG VTT, 1 700 € ; USG Handball, 800 € ; Club Pongiste, 1 000 € ; FC Giro-Lepuix, 4 000 € ; Giromagny Volley ball, 400 € ;

Subventions pour utilisation du COSEC : Handball, 1984 €; FC Giro-Lepuix, 800 €; Volley ball, 1720 €; Club Pongiste, 160 €; Subvention spéciale pour sportifs sélectionnés au niveau national, enveloppe de 700 € (35 € par sélectionné); Association pour l'Histoire et le Patrimoine Sous-Vosgien, 300 € ; Giro-scrap, 450 € ; Harmonie de Giromagny, 2 900 € ; Amis de Schwabmünchen, 700 € plus 500 € pour des séjours de jeunes en Allemagne; Association du Fort Dorsner, 1 200 €; Les amis de l'orgue de Giromagny, 450 €; ASCI-MEG, 200 €; Transhumance et Traditions, 1 000 €; UNC – AFN, 120 €; UNADIF, 200 €; Médaillés militaires, 120 €; Anciens combattants, 120 €; Souvenir Français, 500 €; Clique Jeanne d'Arc de Lepuix, 100 € ; Résistance et déportation, 100 €; Prévention routière, 100 €; Association hippique des Prés Heyd, 400 € ; Comité des Sports, 1 000 € ; Les Enfants d'Abord, école Lhomme, 300 €; Territoire Sport Nature, 200 €; Association des Locataires de Territoire Habitat, 100 €; Association Familiale du canton de Giromagny, 250 €; FNATH, 200 €; Croix Rouge, 500 €; Association Culturelle du Pays Sous-Vosgien (Ecole de Musique), 1 700 € ; Amicale du personnel, 3 520 € ; Ecole Chantoiseau coopérative, 1 194 € ; Ecole Benoit coopérative, 1 826 € ; Ecole Lhomme coopérative, 1 561 € ; Collège (exceptionnelle pour voyage de remise d'un prix scientifique), 300 € ; CSCHS (accueil périscolaire et restauration),107 500 €.

Le Conseil procède ensuite à l'élection des 5 délégués devant siéger au Conseil d'Administration du CCAS (scrutin secret de liste à la représentation proportionnelle, au plus fort reste, sans panachage). Sont élus : Marie-Françoise BONY, Anne-Sophie CAMPOS, Lionel FAIVRE, Béatrice JACQUINOT et Stéphane JACQUEMIN.

Christian CODDET

Conseil des adolescents

Cette cinquième réunion de la session 2013-2014 du Conseil Municipal d'Adolescents (CMA) était principalement consacrée à la sécurité routière, thème pour lequel la gendarmerie nationale et la Prévention Routière étaient invitées ce samedi 17 mai de 9h30 à 11h00.

Les jeunes élus ont exprimé leurs attentes auprès de leurs invités : sensibiliser les automobilistes et les piétons sur le respect du code de la route, les conduites addictives et les excès de vitesse en agglomération, le chargement des camions venant de la carrière, par des actions de contrôles préventifs de vitesse et de simulation.

Le Maire, Jacques COLIN, a rappelé les actions déjà menées : aménagements des abords du collège, concertation en cours entre les membres du Conseil d'Administration du collège, la mairie et les riverains pour trouver un consensus pour la sécurité des élèves. Une réflexion pour créer une voie piétonne entre la rue du Colonel WEBER et la rue Jean MOULIN est aussi en cours.

Avec les invités, il a été décidé d'organiser, le samedi

28 juin, des actions de sensibilisation (simulateurs deux et/ou quatre roues, code blanc...).

Le CMA est aussi revenu sur sa participation aux manifestations qui se sont déroulées depuis la dernière réunion du 8 mars : le carnaval, les commémorations patriotiques (actions avec l'UNADIF 90 les 6, 26 et 27 avril, hommage aux morts pour la France en Indochine, armistice du 8 mai). Il a remercié Jean BORGO pour la médaille qu'il leur a décernée lors de l'Assemblée Générale de l'UNADIF 90 le 26 avril à Valdoie.

Trois autres invités ont participé à cette séance : Jean LEFEVRE que le nouveau maire Jacques COLIN a félicité pour tout le travail qu'il a mené pendant 13 ans comme animateur du CMA et qui a rappelé aux jeunes élus l'importance de montrer l'exemple en toutes circonstances ; Lionel FAIVRE et Marie-Françoise BONY qui ont parlé de leurs attributions au sein de la nouvelle Municipalité.

Les élus du CMA se réuniront samedi 31 mai pour confectionner deux affiches : une pour l'opération Savoureuse Propre et une autre pour la sensibilisation du 28 juin

Alphonse MBOUKOU

En bref

Scientifique

Un grand bravo au groupe des élèves de l'atelier scientifique du collège de Giromagny, ainsi qu'à celui des élèves de CM1-CM2 de xxxxxx CRENN et xxxxxx BUON qui sont tous deux arrivés premiers de l'académie de Besançon à un concours de fabrication de cristaux, chacun dans sa catégorie. Les élèves du collège ont pu également participer au niveau national et ont remporté la seconde place ! Ils sont allés à Paris recevoir leur prix le 26 mai dernier. Giromagny, berceau de futurs grands scientifiques ? Affaire à suivre...



Canicule

Bien que le temps observé depuis le début de l'année ne soit pas vraiment "de saison", une canicule peut arriver. Dans ce cas il convient de boire beaucoup et pour les personnes âgées de se maintenir dans des endroits frais, de s'humecter la peau en assurant une légère ventilation. Les personnes seules, handicapées ou âgées, sont invitées à se faire connaître en mairie (03 84 27 14 18) afin de bénéficier d'un suivi personnalisé. La canicule se définit par une température élevée pendant plusieurs jours sans rafraîchissement nocturne. Des informations complètes sont disponibles sur www.santesports.gouv.fr/canicule/

Rénovation

Sur intervention de notre Sénateur, Jean-Pierre CHEVENEMENT, le ministère de l'Intérieur vient d'attribuer une subvention de 3320 € sur les crédits de la commission des finances du Sénat pour la rénovation du carré militaire de notre cimetière. Cette opération est prise en main par l'Office National des Anciens Combattants.

Arbre de mai

En présence de nombreux élus, les Amis de Schwabmünchen, Présidente Coupel en tête, accompagnés d'une forte délégation des Freunde von Giromagny, se sont retrouvés au pied de l'arbre de mai le samedi 17 mai, pour célébrer la tradition, avec le renfort musical très apprécié de la Clique de Lepuix.



Filons en balade

La communauté de communes et la maison du tourisme de Belfort se sont associées pour faire découvrir le territoire de La Haute Savoureuse à travers des sorties et des animations diverses. Ainsi, le dimanche 11 mai, 50 personnes s'étaient inscrites pour une animation découverte d'une journée à Giromagny. Réparties en deux groupes, elles ont visité le musée de la mine guidées par Michel Rilliot, de la société belfortaine d'émulation, ont retrouvé, grâce à Marie-Noëlle Marline, de l'AHPSV, les traces architecturales du passé minier à Giromagny, imaginé les pompes de la mine Saint-Pierre installées à l'emplacement du quartier des moraines, la fonderie d'argent des Bâlois ... et les mineurs descendant sur des échelles à 300 mètres sous le niveau de la Savoureuse. Au programme également, le cimetière protestant, les casernes mais aussi, plus moderne et totalement hors sujet, le nouveau centre socioculturel intercommunal qui n'a pas manqué d'interroger. Nous n'étions cependant pas en retard pour déjeuner au P'tit Ballon.



L'après-midi, Michel Dussouillez du club des sentiers de Giromagny et le Coderando avec André Leboucher ont quidé les visiteurs sur le sentier des mines. Si le temps menaçant est resté bienveillant jusqu'aux étangs de la Manche, l'armée céleste s'est déchaînée et tonnerre et grêle nous ont assaillis au niveau de la mine "zum himmlichen Heer", la bien nommée. Heureusement, l'équipe de Transhumance et Traditions, avec son président Ralph Delaporte. nous attendait à la mine en grès avec tout un assortiment de produits du terroir, fromages, jambon, lard, boissons diverses. Après la visite de la galerie d'une soixantaine de mètres taillée dans la roche, chacun est reparti d'un bon pas à travers la forêt de châtaigniers de l'Annuelle pour se réchauffer à la basserie d'Eric Delmer qui nous a raconté sa passion de la bière et expliqué par le menu la fabrication de la Rebelle. Une bien belle journée, préparée minutieusement par des associations dévouées.

Jacques COLIN

Le GVB recrute

Pour assurer la relève, le Giromagny Volley Ball recrute et recherche dès à présent de nouveaux talents. Afin de permettre aux plus jeunes (9 à 12 ans) de découvrir le volley, un stage d'initiation d'une durée de trois demi-journées est prévu les 9, 10 et 11 juillet au gymnase du COSEC (de 9h00 à 12h00 – tarif : $10 \in$ – inscription au 06 50 56 43 31 ou 03 84 29 55 89.

GIROPRATIQUE

Gendarmerie: 03 84 29 30 17

Mairie: 03 84 27 14 18

Pompiers :18 SAMU :15

EDF: 09 72 67 50 90 **GDF**: 08 00 47 33 33

Syndicat des eaux : 03 84 29 50 19 **CCHS assainissement**: 03 84 27 15 98

Pharmacie: 03 84 27 72 16 **Médecin de garde**: 3966

Contacts internet à disposition:

mairie@giromagny.fr giro.com@giromagny.fr

EN JUIN ...

Jeudi 5 : # Gym douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45.

Jeudi 12 : # Gym douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45.

Samedi 14 : # Opération Savoureuse propre organisée par le CMA.

Mercredi 18: # Cérémonie commémorative de l'appel du Général De Gaulle au square du souvenir à 18h00.

Jeudi 19 : # Gym douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45 ;

Rencontre publique atelier théâtre du Pilier en salle des fêtes de la mairie à 18h30.

Samedi 21: # Assemblée générale de la ligue de Franche comté de handball en salle des fêtes de la mairie.

Dimanche 22: # Fête de la musique à 14h30 en salle des fêtes de la mairie et à 20h00 à l'église saint Jean-Baptiste; # Challenge de gymnastique Jean Canda à la halle sportive;

Marathon des Ballons, course VTT avec un départ et une arrivée à Giromagny. Détails sur marathondesballons.free.fr

Mercredi 25 : # Passage de la déchèterie mobile, stade Edouard Travers, av. Jean Moulin, de 12h00 à 19h00.

Jeudi 26 : # Gym douce en salle des fêtes de la mairie à 15h45.

Samedi 28 : # Trophée interrégional des jeunes vététistes au Ballon d'Alsace; # Journée de sensibilisation à la prévention routière organisée par le CMA.

Dimanche 29 : # Trophée interrégional des jeunes vététistes au Ballon d'Alsace.

Tous les anciens numéros de ce journal sont accessibles sur http://www.giromagny.fr

Mise en page

Christian CODDET

Direction de la publication

Jacques COLIN

Imprimé en 1800 ex. par AZ Imprimerie N° 146 - Dépôt légal 06-2014

Que va-t-il se passer le 10 juin ?

Le 10 juin prochain s'ouvrira la neuvième phase de déploiement de la TNT (Télévision Numérique Terrestre) qui concernera notre ville. Si vous recevez la télévision par une antenne "râteau", vous pourrez ainsi accéder à 6 nouvelles chaînes gratuites dès le 10 juin : 6ter, Chérie25, HD1, L'Equipe21, RMC Découverte et 23.

Seuls les téléspectateurs équipés d'un matériel compatible pourront recevoir ces 6 nouvelles chaînes. Pour savoir si votre téléviseur est compatible HD, vous pouvez vérifier si vous recevez déjà Arte HD sur le numéro 7 ou le numéro 57. Si c'est le cas, alors votre récepteur permet de recevoir les six nouvelles chaînes HD). Dans le cas contraire, l'achat d'un nouveau téléviseur n'est pas indispensable : un adaptateur TNT HD externe branché à votre téléviseur actuel suffira pour bénéficier des programmes HD précités.

Les téléspectateurs utilisant une antenne râteau devront impérativement effectuer une recherche et une mémorisation des chaînes sur leur téléviseur TNT à l'aide de leur télécommande, pour continuer à recevoir l'ensemble des chaînes actuelles de la TNT et pour recevoir les 6 nouvelles chaînes s'ils sont équipés en HD. Si vous n'effectuez pas cette manipulation, vous risquez de ne plus recevoir certaines chaînes de la TNT.

En raison des modifications techniques opérées sur les émetteurs de télévision, il est possible que certains téléspectateurs qui reçoivent la télévision par une antenne râteau doivent adapter leur matériel, soit en adaptant leur antenne, soit en passant à un mode de réception alternatif (Satellite, ADSL, fibre optique ou câble). Dans ce cas, des aides financières sont prévues et attribuées par l'Agence nationale des fréquences (ANFR) Pour tout savoir sur l'opération et les démarches à suivre en cas de difficultés

pour tout savoir sur l'operation et les demarches a suivre en cas de difficultes pour capter les chaînes après le 10 juin, contactez l'ANFR au 0970 818 818 du lundi au vendredi de 8h00 à 19h00 (Prix d'un appel local) ou sur internet : www. recevoirlatnt.fr. Des informations sur l'arrivée des nouvelles chaînes sont également disponibles sur le site du CSA : www.csa.fr/r7-r8

Transhumance

Ce 18 mai 165 belles Salers ont défilé dans les rues de Giromagny et on était venu de loin pour admirer le troupeau de Paul et Lionel MORCELY. En effet, leur renommée dépasse aujourd'hui nos frontières et s'étend jusqu'à Schwabmunchen! Devant la mairie elles ont fait une halte pleine de charme sous l'œil admiratif de notre conseiller Général, Guy MICLO et de notre nouveau maire, Jacques COLIN et ont reçu la bénédiction traditionnelle du Père FAUSTIN. Profitant du beau temps, plus de 800 personnes les ont accompagnées, à pied, à cheval, à VTT, à moto ou en voiture jusqu'au Ballon. Après une halte musicale à Malvaux, les belles ont continué à travers bois leur ascension vers les plaisirs enivrants de la Gentiane. Pendant qu'elles appréciaient leur herbe nouvelle, la foule se pressait autour de la buvette et plus de 460 repas étaient servis par l'association Transhumance et Tradition, organisateur de l'évènement.

Musique

Le dimanche 22 juin, dans le cadre de la fête de la musique, dès 14h30, les mélomanes pourront entendre différents ensembles de l'école de musique : les guitaristes dirigés par Christian Larquemin, les trompettistes de Raphaël Habersetzer et l'ensemble baroque dirigé par Ariane Vuillequez. De 16h45 à 18h45, deux orchestres d'harmonie se produiront : celui de Giromagny dirigé par Cédric Martinez et celui de Lure. A 20h00, à l'église Saint-Jean-Baptiste, le concert chœur grégorien et orgue avec Jean-Jacques Griesser à la console et à la direction clôturera cet après-midi musical.

Chapeau bas pour une organisation et une animation sans faille conduite sous la houlette du président Ralph Delaporte. Après une telle montée, rendez vous est certainement pris avec enthousiasme en octobre pour la descente!

Dominique VALLOT et Christian CODDET

